



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 19 juillet 2023  
(OR. en)

12048/23

RECH 362  
COMPET 778  
IND 408  
MI 646  
EDUC 324  
TELECOM 234  
ENER 453  
ENV 880  
AGRI 416  
TRANS 320  
SAN 466

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	19 juillet 2023
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2023) 457 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Bilan des missions de l'Union européenne au bout de deux ans: évaluation des progrès accomplis et voie à suivre

---

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2023) 457 final.

---

p.j.: COM(2023) 457 final



Bruxelles, le 19.7.2023  
COM(2023) 457 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU  
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ  
DES RÉGIONS**

**Bilan des missions de l'Union européenne au bout de deux ans: évaluation des progrès  
accomplis et voie à suivre**

{SWD(2023) 260 final}

# COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

## Bilan des missions de l'Union européenne au bout de deux ans: évaluation des progrès accomplis et voie à suivre

### 1. UN NOUVEL INSTRUMENT DANS LE CADRE D'HORIZON EUROPE

**L'Union européenne est confrontée à des défis sans précédent, dans un contexte d'évolution rapide où se multiplient les menaces, mais aussi les opportunités.** Il est urgent de trouver des solutions innovantes pour relever ces défis, parmi lesquels on peut citer la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, les effets du changement climatique, la dégradation de l'environnement, les urgences sanitaires, les pressions démographiques et l'intensification des inégalités. La capacité de l'Union à y faire face façonnera notre avenir collectif, mais aussi la perception de l'efficacité de notre système démocratique et de ses valeurs.

**Une politique publique fondée sur des missions constitue une approche novatrice et prometteuse pour relever les défis sociétaux.** Il s'agit notamment de fixer des objectifs ambitieux et spécifiques mais réalisables et d'utiliser les ressources publiques et privées, les efforts en matière de recherche et d'innovation (R&I) et la participation publique pour les atteindre dans un délai déterminé. Cette approche a été adoptée pour la première fois dans le cadre d'Horizon Europe<sup>1</sup>, le programme de financement de l'Union pour la recherche et l'innovation (R&I), et faisait partie de sa panoplie élargie d'instruments.

**Les missions de l'Union européenne complètent la R&I traditionnelle et la prennent comme base de différentes manières originales.** Leur objectif consiste à obtenir des résultats sociétaux concrets et tangibles, tandis que la plupart des autres instruments visent à générer des incidences scientifiques et/ou économiques. Outre le soutien financier qu'elles apportent à la R&I, elles permettent également la coordination avec les aspects réglementaires et stratégiques pertinents. Elles ont des horizons temporels à plus long terme, sur dix ans, qui sont néanmoins fixes. Cela permet de concentrer les efforts sur un certain axe et de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Elles mettent fortement l'accent sur la participation des citoyens et des parties prenantes dès le départ, de sorte que l'inclusivité et l'acceptation des technologies font partie intégrante du modèle. Bien qu'ancrées dans la R&I, elles transcendent la recherche fondamentale et appliquée pour adopter une approche de l'innovation au sens large (y compris sociale et organisationnelle) et valoriser les connaissances existantes, en rassemblant toutes les activités d'Horizon Europe au sein d'un ensemble cohérent. Les missions ne prescrivant pas les moyens à employer pour atteindre leurs objectifs, elles sont transdisciplinaires de par leur conception, ce qui nécessite une

---

<sup>1</sup> Voir règlement (UE) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe», considérant 2.

approche par portefeuille source de synergies et de complémentarités dans le développement et le déploiement de solutions.

**Dans le cadre d’Horizon Europe, on a recensé cinq domaines dans lesquels les défis pourraient être relevés efficacement en appliquant une approche fondée sur les missions.** Ces domaines sont les suivants: l’adaptation au changement climatique, y compris la transformation de la société; le cancer; la santé des océans, des mers et des eaux côtières et intérieures; les villes neutres pour le climat et intelligentes; et la santé des sols et l’alimentation. Jusqu’à présent, la Commission a lancé cinq missions de l’Union<sup>2</sup>, sur la base de rapports de comités de mission ad hoc qui ont évalué la maturité de l’innovation technologique et sociale dans ces domaines. Pour chaque mission, des plans de mise en œuvre détaillés ont été élaborés, en utilisant les critères de mission de la base juridique d’Horizon Europe comme point de départ.

**Le règlement «Horizon Europe»<sup>3</sup> exige qu’une évaluation des missions de l’Union soit réalisée au plus tard en 2023.** Cette évaluation concerne tant les différentes missions que l’instrument proprement dit, ainsi qu’un examen des domaines de mission. Le document de travail des services de la Commission (SWD) qui accompagne la présente communication présente les résultats de cette évaluation et fournit des «autoévaluations» pour chaque mission, articulées autour des critères suivants:

- un objectif de mission ambitieux mais réaliste;
- une valeur ajoutée;
- un contenu de R&I;
- la garantie d’une mise en œuvre réalisable, mesurable et assortie d’échéances;
- la garantie de l’adhésion;
- le budget;
- la participation des citoyens et des parties prenantes;
- les progrès, les réalisations et les étapes.

L’évaluation du processus de sélection a également permis de recenser des lacunes et a suscité des réflexions sur la possibilité de lancer des missions supplémentaires dans les cinq domaines. La présente communication expose les principales conclusions d’une évaluation approfondie des missions de l’Union et esquisse la voie à suivre pour cet instrument.

## **2. PRINCIPALES REALISATIONS A CE JOUR**

**Moins de deux ans après le début de la mise en œuvre des cinq missions actuelles de l’Union européenne, le potentiel de ces dernières a été démontré, tant individuellement que collectivement.** La présente section donne un aperçu des principales réalisations recensées lors de l’évaluation pour chacune des cinq missions en cours, ainsi qu’une

---

2 COM(2021) 609 final.

3 Article 8, paragraphe 5, et article 11 du règlement (UE) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l’innovation «Horizon Europe» et définissant ses règles de participation et de diffusion, et abrogeant les règlements (UE) n° 1290/2013 et (UE) n° 1291/2013 (JO L 170 du 12.5.2021).

évaluation globale des enseignements positifs tirés. La section suivante porte sur les limitations constatées et propose des mesures pour y remédier ainsi que pour développer et améliorer l'instrument «mission» au cours des prochaines années.

## 2.1. Adaptation au changement climatique

L'objectif de cette mission est d'**aider au moins 150 régions de l'Union européenne à devenir résilientes au changement climatique d'ici à 2030**. La mission a été élaborée parallèlement à la stratégie de l'Union en matière d'adaptation<sup>4</sup> et s'inscrit dans le cadre de l'objectif d'une Europe résiliente face au changement climatique à l'horizon 2050 fixé dans cette stratégie. Elle est conçue pour contribuer à accélérer l'adaptation au changement climatique et à susciter des changements radicaux en Europe, contribuant à une élaboration des politiques plus systémique sur la base des connaissances, des technologies et des données les plus récentes générées par la R&I.

Plus précisément, elle aide les régions et les autorités locales en apportant un soutien direct et en facilitant l'accès aux connaissances dans trois domaines: 1) mieux comprendre les **risques climatiques** auxquels elles sont et seront exposées; 2) définir des **trajectoires de résilience face au changement climatique pour au moins 150 régions** en expérimentant différents futurs; et 3) renforcer **la résilience au moyen d'au moins 75 projets de démonstration à grande échelle**.

Depuis le lancement de la mission en septembre 2021, **308 autorités régionales et locales** ont signé la **charte de mission**, ce qui témoigne d'une détermination politique sans ambiguïté à œuvrer à la réalisation des objectifs de la mission. En janvier 2023, la **plateforme pour la mise en œuvre de la mission**, qui fournit une assistance technique aux régions, et la **communauté de pratique de la mission** ont été lancées. En collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI), des contacts ont été pris avec les régions afin de **constituer une réserve de projets d'adaptation pouvant bénéficier d'un appui des banques**. En collaboration avec la DG JRC et la CCI «Climat» de l'EIT, des **trajectoires d'innovation en matière d'adaptation** sont en cours d'élaboration, en s'appuyant sur la spécialisation intelligente et les partenariats pour l'innovation régionale.

Les **premiers projets de mission Horizon Europe** aident les autorités régionales et locales à réaliser des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité, font la démonstration de **solutions innovantes** (telles que des **bâtiments résistants aux inondations**, des **cultures plus résistantes à la sécheresse** et des **produits d'assurance innovants**) ou les soutiennent au moyen d'outils leur permettant de faire participer leurs citoyens. **Un label d'excellence** est attribué aux projets de démonstration qui remplissent les critères de sélection mais ne peuvent pas se voir accorder la priorité, afin de faciliter leur adoption par d'autres programmes de financement.

## 2.2. Cancer

---

<sup>4</sup> COM(2021) 82 final.

La mission «Cancer» a fixé pour objectif général **une vie meilleure pour plus de 3 millions de personnes d'ici à 2030** grâce à la prévention et à la guérison, et pour les malades, ainsi que pour leurs familles, une vie plus longue et de meilleure qualité. Cette mission est axée autour de quatre objectifs spécifiques: 1) mieux comprendre le cancer, 2) renforcer la prévention, y compris au moyen du dépistage et de la détection précoce, 3) améliorer le diagnostic et le traitement et 4) améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles.

La mission «Cancer» est une composante majeure de l'investissement de l'Union dans la recherche sur le cancer, et l'innovation est essentielle pour mener à bien le plan pour vaincre le cancer et nombre de ses mesures clés, dans le cadre d'une union européenne de la santé forte. Afin de faciliter l'intégration des politiques de R&I et de santé, la mission «Cancer» et le **plan européen pour vaincre le cancer**<sup>5</sup> ont été élaborés conjointement dès le départ. Leurs objectifs sont alignés, des initiatives phares complémentaires ont été convenues et une gouvernance commune a été mise en place.

Au niveau de l'Union européenne, la mission «Cancer» et le plan pour vaincre le cancer ont favorisé un **nouveau dialogue avec les États membres** sur le cancer et ont réuni les ministères de la santé et de la recherche pour une collaboration au sein d'un **sous-groupe conjoint sur le cancer** du groupe d'experts sur la santé publique<sup>6</sup>. Cela crée un environnement propice à la prise en considération systématique des données factuelles issues de la recherche dans l'élaboration des politiques. La mission «Cancer» a facilité la participation précoce du groupe d'experts sur la santé publique, qui a contribué à la mise à jour de la **recommandation du Conseil relative au dépistage du cancer**<sup>7</sup>, en étendant le dépistage au cancer de la prostate, du poumon et de l'estomac, en plus du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus. En reproduisant cette approche intégrée des politiques de santé et de recherche, les **pôles nationaux de la mission «Cancer»** récemment mis en place encourageront les dialogues interpolitiques avec les parties prenantes nationales sur la prévention du cancer et la lutte contre cette maladie.

La mission joue un rôle essentiel pour permettre le développement d'**UNCAN.eu, une plateforme européenne de données sur le cancer**, afin d'aider les chercheurs à analyser des données combinées sur la recherche, la santé et d'autres données pertinentes à une échelle sans précédent, renforçant ainsi la solidité des données et créant de ce fait de nouvelles possibilités de recherche. La mission favorise également d'**autres initiatives de l'Union européenne**: elle soutient le **Centre numérique européen pour les patients atteints d'un cancer**, qui permettra aux patients de partager leurs données et de mieux «naviguer» dans les systèmes de santé, et traduira le futur espace européen des données de santé en avantages concrets pour les chercheurs et les citoyens. En outre, un **dialogue avec les jeunes ayant vaincu un cancer** a été lancé, leur donnant la possibilité de partager leur expérience, d'exprimer leurs besoins spécifiques et de collaborer pour créer des initiatives qui permettront d'y répondre.

---

5 COM(2021) 44 final.

6 [https://health.ec.europa.eu/latest-updates/commission-expert-group-public-health-2022-12-08\\_en](https://health.ec.europa.eu/latest-updates/commission-expert-group-public-health-2022-12-08_en)

7 <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/12/09/council-updates-its-recommendation-to-screen-for-cancer/>

### 2.3. Restaurer notre océan et notre milieu aquatique d'ici à 2030

L'objectif de cette mission est de **concilier la protection et la restauration des écosystèmes marins et d'eau douce avec les pressions croissantes sur les ressources aquatiques**. Cette mission contribue directement à faire de l'Union européenne une pionnière dans la transition vers une économie bleue durable et circulaire et à stimuler la nouvelle vague d'innovations que cette transition nécessite.

Initiative inclusive, systémique et transformatrice qui regroupe des efforts existants aux niveaux européen, national et régional, cette mission permet de **surmonter la fragmentation des cadres de gouvernance** et soutient **la législation et les politiques essentielles de l'Union**<sup>8</sup> dans les domaines marin, maritime et de l'eau douce ainsi que dans des domaines connexes.

Dans le cadre de la mission, quatre «**phares**»<sup>9</sup> ont été mis en place dans les grands bassins maritimes et hydrographiques européens afin de **piloter, de démontrer et de déployer à grande échelle** les solutions nécessaires, en les mettant à la disposition de plus de 100 régions européennes associées. Plus de 480 actions ont fait l'objet d'un engagement au titre de la charte de mission, mobilisant un total de 3,72 milliards d'EUR<sup>10</sup>. En approuvant la charte, les États membres, les régions, les autorités locales, les partenaires internationaux<sup>11</sup> et de nombreuses parties prenantes différentes **expriment un soutien politique fort, prennent des mesures concrètes et mobilisent des ressources et des actions ascendantes**. Des **communautés clés d'acteurs** (par exemple, des ports, des armateurs, des villes côtières, des îles, des communautés de pêche et de conservation) sont mises en place dans le cadre des phares de la mission afin de réunir des villes côtières, des îles, des communautés de pêche et de conservation, des ports et des armateurs. Une **plateforme pour la mise en œuvre** a été lancée pour apporter un soutien aux parties prenantes qui se sont engagées à mettre la mission en œuvre.

L'un des moyens d'agir avec les parties prenantes est le **jumeau numérique européen de l'océan**, qui sera opérationnel en 2024. Il met les connaissances relatives aux océans à la disposition des citoyens, des entrepreneurs, des scientifiques et des décideurs politiques, ce qui permet de faire des prévisions et de prendre des décisions en connaissance de cause. Dans le cadre de la mission, des approches participatives sont également mises en œuvre, et les citoyens sont invités à participer au moyen d'initiatives telles que des actions en matière de science citoyenne et de connaissance des océans, des projets menés par les acteurs locaux en

---

8 Telles que la proposition de législation sur la restauration de la nature, la stratégie pour les régions ultrapériphériques, la stratégie arctique, la stratégie relative aux algues et le plan d'action de l'Union pour la protection et la restauration des écosystèmes marins en faveur d'une pêche durable et résiliente.

9 À savoir: le phare du bassin de l'Atlantique et de l'Arctique, le phare du bassin de la mer Baltique et de la mer du Nord, le phare du bassin de la mer Méditerranée et le phare du bassin du Danube.

10 La charte de la mission «Océan et milieu aquatique» est un cadre simple, inclusif et inspirant, qui appelle des actions concrètes pour renforcer la coopération afin d'atteindre les objectifs de la mission. Elle est ouverte à toutes les parties intéressées publiques ou privées. Les actions de la mission couvrent la R&I, les connaissances et les données, la participation des citoyens, l'amélioration/le déploiement de solutions, l'éducation et la formation.

11 Déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée, juin 2022.

faveur de la mariculture et des campagnes de consommation responsable des produits de la mer.

Cette mission fait office de **catalyseur de synergies et de complémentarités** entre différents programmes de l'Union, nationaux et régionaux et permet déjà la mise en commun de fonds au-delà de la R&I, à savoir les plans nationaux du Feampa<sup>12</sup>, BlueInvest avec 1,5 milliard d'EUR pour le financement des risques, les fonds pour la reprise et la résilience, Interreg et Copernicus.

#### **2.4. 100 villes neutres pour le climat et intelligentes d'ici à 2030**

Les deux objectifs de cette mission sont de parvenir à **100 villes neutres pour le climat et intelligentes d'ici à 2030** et de faire en sorte que ces villes jouent le rôle de pôles d'expérimentation et d'innovation pour mettre **toutes les villes européennes en mesure de devenir neutres pour le climat d'ici à 2050**. Cette mission suscite beaucoup d'intérêt depuis le début, plus de 377 villes ayant demandé à y participer.

La mission a créé une **communauté de villes ambitieuses**<sup>13</sup>. Avec le soutien de la **plateforme pour la mise en œuvre de la mission**, les villes participantes ont accès à un portail en ligne qui leur permet de travailler en groupes, d'échanger des expériences et d'accéder à un répertoire de connaissances pour accélérer les solutions neutres pour le climat. À l'heure actuelle, ce portail compte plus de 1 400 utilisateurs actifs.

Cette mission est **inclusive**, puisqu'elle réunit tous les États membres de l'Union et huit pays associés. Les États membres sont systématiquement associés au moyen de visites dans le pays et du projet CapaCITIES<sup>14</sup>, qui soutient les réseaux nationaux et les relie entre eux. Toutes les villes ont commencé à cocréer leur **«Climate City Contract»** avec la communauté locale et les citoyens, avec le soutien de **conseillers municipaux** responsables en la matière.

La **BEI** soutient les actions de la mission, y compris une sensibilisation ciblée des villes et une contribution au processus d'examen des «Climate City Contracts». **Cinquante-trois villes pilotes**<sup>15</sup> ont été sélectionnées pour bénéficier de subventions (entre 0,5 et 1,5 million d'EUR) qui leur permettront de mettre au point des solutions innovantes pour relever les défis de la transition climatique. Cinquante autres villes pourront bientôt profiter des travaux réalisés dans le cadre des projets pilotes grâce à l'échange d'expérience et au tutorat avec les villes pilotes.

La régénération urbaine est au cœur d'un appel conjoint d'Horizon Europe organisé par la mission «Villes» et la mission «Adaptation au changement climatique». Une action spécifique d'Horizon Europe permet également aux villes ukrainiennes d'être associées à la mission. **Des synergies ont été créées avec des programmes et initiatives de l'Union européenne**, dont le Conseil européen de l'innovation (CEI), le mécanisme pour

---

12 Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

13 100 villes des États membres et 12 villes de pays associés à Horizon 2020.

14 <https://cordis.europa.eu/project/id/101056927/fr>

15 <https://netzerocities.eu/wp-content/uploads/2023/03/Pilot-Cities-Announcement-Press-Release-Mar-2023-Final.pdf>

l'interconnexion en Europe, les projets stratégiques intégrés LIFE et les actions innovatrices urbaines<sup>16</sup>.

Nombre d'États membres ou de régions font référence à la mission «Villes» dans leurs programmes opérationnels régionaux, et des flux de financement spécifiques au niveau national ont été recensés, par exemple en Grèce et en Espagne. Pour cette mission, un appel conjoint a également été lancé dans le cadre du programme de travail d'Horizon Europe pour la période 2023-2024 avec les partenariats pour une mobilité à émissions nulles (2Zero) et pour une mobilité connectée, coopérative et automatisée (CCAM), dotés d'un budget combiné de 50 millions d'EUR. Un **centre des transitions urbaines**<sup>17</sup> soutient les activités de sensibilisation internationales de la mission «Villes» et les liens avec la mission globale «Transitions urbaines» de la mission «Innovation».

## 2.5. Un pacte pour des sols sains en Europe

Avec son objectif visant à mettre en place **100 «laboratoires vivants» et «phares» d'ici à 2030**, cette mission vise à apporter des solutions pour la gestion durable et la restauration des sols dans les zones rurales et urbaines. Environ **60 % des sols de l'Union sont considérés comme n'étant pas sains**<sup>18</sup>, c'est-à-dire qu'ils perdent leur capacité à soutenir la production alimentaire, la biodiversité et la régulation des cycles de l'eau, des nutriments et du carbone. Avec la stratégie pour la protection des sols à l'horizon 2030, la proposition de directive relative à la surveillance et à la résilience des sols et l'Observatoire des sols de l'Union, cette mission s'inscrit dans un cadre solide pour la protection et la restauration des sols, comme le Parlement européen l'a également reconnu<sup>19</sup>.

Cette mission est considérée, dans une douzaine de **stratégies, communications et plans d'action du pacte vert pour l'Europe, comme un outil** permettant de concrétiser leurs ambitions stratégiques<sup>20</sup>. **Elle bénéficie du soutien de sources** telles que le programme LIFE et l'entreprise commune «Circular Bioeconomy Europe»<sup>21</sup>, PRIMA<sup>22</sup> et le CEI. En promouvant l'éducation relative aux sols, la mission soutient l'**Année européenne des compétences**. Afin de mobiliser des ressources financières supplémentaires, **la BEI** est en train de développer une réserve d'investissements à grande échelle dans les sols en lien avec InvestEU.

---

16 <https://www.urban-initiative.eu/innovative-actions-greening-cities>

17 [https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/local-action-global-impact-urban-transitions-mission-centre-starts-its-activities-2022-12-13\\_en](https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/local-action-global-impact-urban-transitions-mission-centre-starts-its-activities-2022-12-13_en)

18 <https://esdac.jrc.ec.europa.eu/esdacviewer/euso-dashboard/>

19 Résolution du Parlement européen du 28 avril 2021 sur la protection des sols [2021/2548(RSP)].

20 Stratégie «De la ferme à la table»; stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030; stratégie relative à l'adaptation au changement climatique; stratégie pour les forêts pour 2030; plan d'action «Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols»; plan d'action pour le développement de la production biologique dans l'UE; vision à long terme pour les zones rurales de l'UE; stratégie de l'UE pour la protection des sols à l'horizon 2030; communication «Des cycles du carbone durables»; communication «Préserver la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires»; communication «Garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais»; cadre législatif pour un système alimentaire durable de l'Union (FSFS); et communication sur l'initiative citoyenne européenne (ICE) «Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain».

21 <https://www.cbe.europa.eu/>

22 <https://prima-med.org/>

En tout, les États membres ont fait état de plus de 200 activités complémentaires à l'appui des objectifs de la mission. **La mission est intégrée à 18 des 28 plans stratégiques élaborés par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (PAC)**<sup>23</sup>, créant ainsi des liens entre les innovations en matière de gestion des sols, les pratiques agricoles et l'allocation des fonds de la PAC. Ces synergies permettront de déployer et de reproduire des solutions mises en place dans le cadre de la mission sur plus de **1 000 sites d'essai supplémentaires**. Dans le cadre de la mission, les autorités régionales et locales élaborent des **accords territoriaux de gestion des sols pour la santé des sols**. Une plateforme de la mission «Sols»<sup>24</sup> fait office de guichet unique pour les informations sur les activités de la mission et la participation à celles-ci.

Cette mission permet de faire progresser la surveillance harmonisée des sols dans l'Union européenne et d'élaborer des **stratégies de décontamination et de régénération des sols**, ainsi que de **nouveaux modèles commerciaux** pour des chaînes de valeur respectueuses des sols et neutres pour le climat. Par son **soutien à l'agriculture carbonée**, la mission «Sols» promeut des outils de surveillance, de déclaration et de vérification compétitifs sur le plan des coûts pour les absorptions de carbone des sols.

Les **premiers «laboratoires vivants» dans le cadre de la mission seront lancés en 2024** et déboucheront sur plus de 200 sites d'essai pour l'expérimentation locale dans les zones urbaines et rurales. Cette mission s'adresse, par des moyens inédits, à des publics divers, par exemple en associant les secteurs de la culture et de la création et en promouvant le manifeste de la mission<sup>25</sup>. Au-delà de l'Europe, cette mission est devenue une **initiative phare majeure pour la coopération internationale** avec le Partenariat mondial sur les sols<sup>26</sup>, l'initiative «Agriculture Innovation Mission for Climate»<sup>27</sup> ou encore avec des partenaires internationaux en matière de R&I, tels que le Japon, les États-Unis, le Canada et des pays africains.

## 2.6. Évaluation globale des missions de l'Union européenne

La présente sous-section résume l'évaluation concernant l'instrument «mission» proprement dit, en tirant certaines conclusions horizontales pour les cinq missions sur les aspects requis par la base juridique: processus de sélection, gouvernance, budget, orientation et progrès accomplis. Depuis leur création, les missions de l'Union ont prouvé qu'elles ont sans conteste le potentiel d'accélérer le changement. Avec l'aide du financement d'Horizon Europe, elles ont permis d'établir des liens entre des politiques et des programmes dans l'ensemble de l'Union et de les soutenir, encourageant la participation du public local et la mise en œuvre par celui-ci. L'évaluation confirme que les missions sont des initiatives opportunes et sources d'inspiration, qui donnent un nouvel élan à d'importantes priorités stratégiques de l'Union et contribuent à aligner les efforts stratégiques déployés aux niveaux européen, national, régional et local en vue d'atteindre des objectifs communs.

---

23 [https://agriculture.ec.europa.eu/cap-my-country/cap-strategic-plans\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/cap-my-country/cap-strategic-plans_en)

24 <https://mission-soil-platform.ec.europa.eu/>

25 À la mi-juin 2023, le manifeste comptait plus de 1 400 signataires, dont 100 institutions publiques et privées.

26 <https://www.fao.org/global-soil-partnership/fr/>

27 <https://www.aimforclimate.org/>

**Processus de sélection:** l'évaluation conclut que le processus d'élaboration des missions, d'une durée d'un an, a offert à des experts de premier plan et à un large éventail de parties prenantes de très intéressantes possibilités de prendre part à la cocréation de missions, par exemple en participant aux comités de mission et aux panels de citoyens. Elle a également confirmé que les domaines de mission et les missions de l'Union proprement dites restaient pertinents.

**Gouvernance:** chaque mission comprend des mécanismes de gouvernance au niveau de l'Union. La gouvernance est particulièrement importante pour un nouvel instrument, et plus encore pour un instrument aussi complexe, qui vise à réunir différents niveaux administratifs et différentes circonscriptions, disciplines scientifiques et sources de financement. Ces mécanismes comprennent des organes de pilotage et de coordination intersectoriels spécifiques qui permettent de nouvelles formes de collaboration entre les services de la Commission et entre les niveaux administratifs. Des chargés de mission assistés d'adjoints ont été désignés pour diriger chaque mission avec le soutien de secrétariats de mission. Deux vagues de comités de mission ont été sélectionnées pour fournir des conseils et une expertise stratégiques (l'une pour la phase de conception et l'autre pour la mise en œuvre). D'importants progrès ont également été accomplis en matière de gouvernance au niveau national: plusieurs États membres ont mis en place des task-forces interministérielles et des groupes miroirs nationaux afin de mieux se concerter avec la Commission en ce qui concerne la mise en œuvre au niveau national. Les États membres ont également mobilisé des programmes de l'Union en gestion partagée pour soutenir les missions. L'évaluation a aussi montré que la gouvernance des missions décloisonne l'organisation et rapproche différents organismes qui cherchent à atteindre les objectifs communs assortis d'échéances.

**Budget:** d'importants investissements ont été réalisés au titre du programme Horizon Europe pour permettre le développement de connaissances et de solutions innovantes pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés par les missions de l'Union. Jusqu'à présent, la Commission européenne a mis à disposition un total de 1,8 milliard d'EUR dans le cadre de deux programmes de travail successifs (les programmes de travail 2021-2022 et 2023-2024), ce qui correspond à 10 % du budget du pilier 2 d'Horizon Europe pour les années 2021-2023. Toutes les missions sont parvenues à susciter un certain intérêt et des engagements provenant de sources de financement autres qu'Horizon Europe, dont le secteur privé (principalement par l'intermédiaire de la BEI).

**Orientation et progrès accomplis:** le nombre élevé d'initiatives de participation des citoyens organisées au cours de la phase préparatoire de conception des missions a contribué à renforcer l'appropriation par la société et à encourager une large participation des communautés de parties prenantes concernées. L'évaluation suggère que les missions contribuent utilement aux politiques et stratégies de l'Union, en raison de leur stricte orientation et de leur alignement étroit sur ces dernières. Au-delà de l'Union, les missions de l'Union sont parvenues à rassembler de grandes communautés de parties prenantes, notamment en créant des communautés aux niveaux régional et local et en suscitant leur participation. En outre, l'évaluation indique que les missions progressent globalement

conformément à leurs plans de mise en œuvre et semblent être en bonne voie pour atteindre leurs objectifs pour 2030.

### **3. DEFIS RESTANT A RELEVER ET AMELIORATIONS A APPORTER**

**Les missions sont des instruments nouveaux. À ce titre, le soutien politique, la continuité et la prévisibilité leur sont indispensables, mais elles doivent aussi faire l'objet d'une véritable évaluation et d'une amélioration.** L'évaluation reconnaît ces limites, et la Commission s'est engagée à y remédier, étant donné que l'instrument «mission» reste très prometteur et que la pratique montre que les cinq missions fonctionnent bien. Les recommandations formulées dans la présente section sont le fruit d'une réflexion des services de la Commission, des présidents des comités de mission et des chargés de mission.

**Outre les premières réalisations encourageantes mentionnées ci-dessus, les missions de l'Union sont également confrontées à un certain nombre d'importants défis.** Il existe plusieurs domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées, dont la structure de gouvernance parfois lourde, la mobilisation jusqu'à présent plutôt limitée de fonds en dehors d'Horizon Europe, les synergies non optimales avec d'autres instruments de l'Union, la faible participation du secteur privé, ainsi que les efforts de communication et la sensibilisation des parties prenantes et des citoyens. Dans le cadre de toutes les missions, des mesures ont été prises pour résoudre ces problèmes, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires, y compris au niveau horizontal. Il sera de plus en plus important de relever ces défis à mesure que la mise en œuvre des missions progressera et que le déploiement et l'incidence prendront de l'importance.

#### **3.1. Améliorer la gouvernance et le pilotage politique**

**Les missions de l'Union européenne ont besoin d'un pilotage rigoureux et d'un système de gouvernance solide pour être efficaces.** L'évaluation a certes montré que le système mis en place pour les missions de l'Union favorise les liens entre les domaines d'action et entre les organismes, mais un certain nombre d'autres fonctions de gouvernance peuvent être améliorées. De nombreuses parties prenantes considèrent que le système de gouvernance est lourd et complexe et manque de transparence. En outre, ce système n'est pas encore parvenu à créer un mécanisme cohérent et uniforme pour assurer le suivi des missions, tant individuellement qu'en tant qu'instrument. Le système de gouvernance est très axé sur la mise en œuvre et ne prévoit pas, actuellement, d'espace d'analyse et de réflexion sur les progrès (ou l'absence de progrès) ainsi que sur le développement ultérieur de l'instrument et des politiques. Il ne dispose pas non plus d'une marge suffisante pour mener des discussions politiques de haut niveau sur les progrès accomplis et pour procéder à une réorientation si nécessaire.

**Il faut renforcer la gouvernance administrative et mieux la coordonner pour que les missions puissent être efficaces.** Pour pouvoir mener à bien des initiatives ambitieuses et pangouvernementales telles que les missions de l'Union, il faut créer des synergies à grande échelle et transversales sur de longues périodes et à tous les niveaux européen, national, régional et local. Par exemple, il convient de renforcer les mécanismes de coordination entre les représentants des missions au niveau de l'Union et les autorités nationales, régionales et

locales afin que les efforts consentis dans le cadre des missions soient déployés au plus près des citoyens de l'Union. Il est également manifeste que le renforcement du leadership politique devrait servir de signal clair pour faciliter l'accès aux ressources (y compris au financement) et aux actions permettant de progresser vers la réalisation des objectifs de la mission. Le pilotage des missions de l'Union devrait donc être encore consolidé au niveau administratif.

*La Commission va:*

- *inviter tous les acteurs politiques concernés, y compris les États membres, à désigner des représentants de haut niveau qui se joindront aux commissaires chargés des missions de l'Union respectives pour promouvoir ces dernières auprès des citoyens, mobiliser des fonds nationaux, etc.;*
- *intensifier les discussions, notamment avec les États membres, sur la manière de rationaliser la gouvernance des missions de l'Union afin de la rendre plus efficiente, inclusive et efficace;*
- *investir de manière significative dans le renforcement de fonctions d'appui conjointes («back office») pour toutes les missions actuelles et futures de l'Union et pour remédier aux limitations constatées dans la présente communication;*
- *lancer un débat annuel sur la mise en œuvre des missions de l'Union au sein des formations thématiques du Conseil et des commissions du Parlement européen pertinentes pour chaque mission de l'Union.*

### **3.2. Garantir des co-investissements plus nombreux et de meilleure qualité, y compris de la part du secteur privé**

**Il convient de mobiliser un plus large éventail d'instruments, les appels lancés dans le cadre d'Horizon Europe jouant seulement un rôle de financement d'amorçage et d'orchestrateurs et non de principaux instruments de déploiement.** L'approche intégrée des missions exige une forte co-appropriation au sein de la Commission et de l'Union, associant l'ensemble des acteurs et des parties prenantes concernés, y compris en ce qui concerne l'utilisation de leurs instruments de financement, étant donné que les missions doivent couvrir toute la chaîne de l'innovation, du laboratoire au déploiement à grande échelle. La nature interdisciplinaire des mécanismes de gouvernance offre de nombreuses possibilités de créer des synergies entre, d'une part, les missions de l'Union et, d'autre part, d'autres volets d'Horizon Europe, d'autres instruments de l'Union et les politiques et programmes de financement nationaux, régionaux et locaux. Les éléments recueillis dans le cadre de cette évaluation montrent que ces possibilités n'ont pas encore été pleinement exploitées.

**La programmation des financements de l'Union par les États membres doit être mieux alignée sur les missions de l'Union.** Cela fait partie intégrante de la création de synergies, par exemple au moyen d'un recours plus systématique à la politique de cohésion pour les missions de l'Union. La diversification des sources de fonds et de financement pour soutenir un ensemble d'activités allant de la recherche au déploiement constitue donc un autre défi

majeur. À cette fin, il y a lieu d'établir des contacts très étroits entre les services de la Commission et les autorités de gestion et de mise en œuvre des États membres.

**Jusqu'à présent, la mise en œuvre des missions de l'Union est principalement financée par Horizon Europe et d'autres sources de financement public.** Or, pour que ces fonds produisent pleinement leurs effets d'ici à 2030, ils doivent être complétés par des investissements significatifs du secteur privé et d'organisations philanthropiques afin de garantir le déploiement et la reproduction de solutions à grande échelle. Bien que des efforts soient consentis en ce sens, il convient de hausser le niveau d'investissement et de participation de ces acteurs.

**Il est essentiel de renforcer la coopération avec la BEI pour atteindre les objectifs des missions de l'Union.** Tout au long de leurs phases de préparation et de mise en œuvre, les missions de l'Union ont travaillé en étroite collaboration avec la BEI, qui a fourni des services de conseil pour soutenir l'élaboration des programmes d'investissement des plans de mise en œuvre des missions. Cette collaboration devrait être renforcée, compte tenu notamment de la forte concordance entre les objectifs de plusieurs missions et ceux de la BEI.

**Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour susciter l'intérêt du secteur privé pour les activités des missions de l'Union européenne.** L'utilisation d'instruments innovants conçus pour le secteur privé, tels que les marchés publics de solutions innovantes, n'a pas été pleinement étudiée. En outre, l'expérience a montré que le dialogue avec les partenariats européens, et en particulier avec ceux qui associent étroitement les entreprises, constitue un moyen efficace de renforcer l'intérêt que portent les entreprises aux priorités stratégiques de l'Union et leur contribution à celles-ci. Des appels conjoints entre des missions de l'Union et certains des partenariats européens coprogrammés ont déjà été lancés. Le lancement d'appels axés sur les missions et liés à ces dernières dans le cadre de partenariats européens existants et futurs offrirait davantage de possibilités de dialogue avec les entreprises. Ce dialogue sera complété par un dialogue structuré avec les principaux groupements d'intérêt tant des entreprises que des organisations philanthropiques.

*La Commission va:*

- *intensifier les travaux relatifs à la constitution et à la gestion du portefeuille de missions de l'Union afin de fournir aux chargés de mission des outils intelligents de suivi et d'intervention;*
- *mobiliser un éventail plus large d'instruments, y compris les partenariats public-privé et les marchés publics de solutions innovantes;*
- *intensifier les discussions sur l'alignement de la programmation des financements de l'Union par les États membres sur les missions de l'Union;*
- *inviter à formuler des recommandations et des conseils sur la manière d'accroître la participation et la contribution du secteur privé aux missions de l'Union.*

### **3.3. Renforcer la participation des citoyens et des parties prenantes**

**En fin de compte, la manifestation par le public d'un large soutien et d'une adhésion aux transitions écologique et numérique nécessaires sera déterminante pour la réalisation des objectifs des différentes missions de l'Union européenne (et des ambitions de l'Union en général).** Bien que l'association de parties prenantes participant directement aux missions ait été assez efficace, il est encore possible d'encourager davantage une sensibilisation accrue du grand public et la collaboration directe des organisations de la société civile et des partenaires sociaux, ce qui permettrait de réaliser la promesse et le potentiel des missions. Il faut déployer des efforts supplémentaires pour sensibiliser aux objectifs et aux incidences des missions, pour renforcer les mécanismes de retour d'information des parties prenantes et pour accroître la visibilité des missions et de leurs actions concrètes sur le terrain. À cette fin, les efforts de communication à l'égard des groupes de parties prenantes et des citoyens concernés doivent être considérablement intensifiés.

**La sensibilisation du public aux avantages et au potentiel des missions de l'Union en tant qu'instrument reste insuffisante,** en dépit du succès relatif des différentes missions de l'Union, dans le cadre desquelles ont été organisées des activités de communication et de sensibilisation et d'association des communautés de parties prenantes concernées. La visibilité des missions en tant qu'instrument facilite la participation aux missions à titre individuel. La participation active et continue du Parlement européen, du Comité économique et social européen et du Comité des régions est également essentielle pour sensibiliser davantage le public et mobiliser les citoyens.

**La Commission intensifiera le recours à des actions ciblées pour soutenir conjointement les missions, y compris en matière de sensibilisation et de communication.** Elle renforcera également le système de suivi afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des missions de l'Union d'une manière plus quantitative et plus facile à comprendre. Elle élaborera aussi des conseils stratégiques sur l'avenir des missions de l'Union, y compris sur les stratégies de transition vers le prochain budget à long terme de l'Union. L'expérience acquise dans le cadre de l'actuelle évaluation qui, de fait, intervient très tôt dans la durée de vie des missions, a montré combien il est important d'avoir une vue d'ensemble continue des paramètres de mise en œuvre. La Commission s'engage à produire un nouveau rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des missions de l'Union en 2025 afin de faire le point sur les progrès accomplis, d'évaluer l'adéquation du financement, de recenser les réalisations en vue d'une diffusion future et de reproduire les solutions innovantes issues des missions.

*La Commission va:*

- *poursuivre le dialogue avec des professionnels de la communication au sujet d'une stratégie pour une approche des missions de l'Union davantage axée sur les citoyens;*
- *prendre des mesures ciblées pour soutenir les efforts de communication locaux et nationaux visant à renforcer la participation des citoyens et à sensibiliser le public aux missions de l'Union;*
- *publier un nouveau rapport sur la mise en œuvre des missions de l'Union en 2025;*

- *organiser un débat public sur les rapports de mise en œuvre afin de tirer des enseignements, de discuter des progrès accomplis et de faire connaître les réalisations des missions de l'Union.*

#### 4. NOUVEL ELAN

Les cinq missions de l'Union actuelles ont eu un rayonnement considérable sur le terrain et des efforts seront encore déployés pour les consolider et relever les défis qui subsistent. Toutefois, l'évaluation a également mis en évidence l'opportunité d'élargir le portefeuille des missions et la nécessité de réaffirmer le soutien politique et financier apporté à cet instrument.

##### 4.1. Lancer une nouvelle mission de l'Union sur le nouveau Bauhaus européen

**Plus de deux ans après son lancement, l'initiative du nouveau Bauhaus européen<sup>28</sup> a accompli des progrès significatifs dans la réalisation de son objectif consistant à relier le pacte vert pour l'Europe à nos espaces de vie et nos expériences.** Elle dispose de sa propre communauté de plus de 1 000 membres actifs dans toute l'Europe et au-delà, avec un groupe consultatif composé d'éminentes personnalités du monde de l'architecture, de la culture, du design et de la durabilité, et elle inspire des projets et des initiatives ascendants qui testent et démontrent les idées et les actions du nouveau Bauhaus européen.

**Le nouveau Bauhaus européen présente déjà plusieurs caractéristiques communes avec les missions de l'Union.** L'actuel exercice d'évaluation et les défis qu'il a permis de recenser, ainsi que les réflexions menées au sein de la communauté du nouveau Bauhaus européen et les appels lancés par le Parlement européen<sup>29</sup> indiquent que le temps est venu pour l'initiative du nouveau Bauhaus européen de consolider ses progrès, de consolider son orientation sur la R&I et son ancrage dans celle-ci et de procéder à un recentrage en prenant la forme d'une nouvelle mission spécifique de l'Union.

**Le lancement d'une mission spécifique consacrée au nouveau Bauhaus européen suivra le même processus que celui des cinq premières missions,** à savoir, notamment, la nomination d'un comité de mission et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la mission, qui contribueront tous deux à définir précisément les objectifs et les étapes de la mission, comme ce fut le cas pour les cinq premières missions. À cette fin, il serait tenu compte des réalisations et du potentiel de l'initiative du nouveau Bauhaus européen à ce jour, ainsi que de l'évaluation des missions de l'Union.

**La nouvelle mission viendrait compléter et faire progresser les travaux des missions existantes.** Par exemple, les missions «Adaptation au changement climatique» et «Villes neutres pour le climat et intelligentes» verraient le potentiel de nouvelles synergies entre différents instruments de financement et les investissements du secteur privé. Elle pourrait aussi compléter ces deux missions en adoptant une approche globale et plus approfondie de l'environnement bâti, par exemple, en étudiant, au moyen de la R&I, comment les quartiers

---

28 [https://new-european-bauhaus.europa.eu/index\\_en](https://new-european-bauhaus.europa.eu/index_en)

29 [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2022-0213\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2022-0213_FR.html)

pourraient devenir des puits de carbone, les intégrer dans un écosystème circulaire, les rendre plus résilients au changement climatique et leur permettre de rendre des ressources à la nature grâce à une conception régénérative. Le nouveau Bauhaus européen comporte également une forte dimension d'innovation sociale, car il favorise le développement d'approches innovantes en matière de gouvernance et d'élaboration des politiques afin d'accroître la flexibilité, la rapidité et la circularité des flux décisionnels par rapport aux processus classiques. Dans le cadre de son champ d'application, la mission relative au nouveau Bauhaus européen garantirait des complémentarités et des synergies avec des initiatives pertinentes telles que le partenariat Built4People. Cette mission comporterait un dialogue avec les citoyens afin de renforcer l'acceptation sociale des politiques du pacte vert, en promouvant l'appropriation sociale de solutions vertes et en encourageant les changements de comportement nécessaires pour atteindre les objectifs du pacte vert. Pour ce faire, l'accent serait mis sur la durabilité ainsi que sur d'autres critères, dont l'accessibilité, le caractère abordable et la qualité de l'expérience offerte.

**Le nouveau Bauhaus européen a déjà permis de développer des synergies entre les investissements dans la R&I, d'autres instruments de financement<sup>30</sup> et les investissements du secteur privé.** Les 27 États membres se sont tous engagés en faveur du nouveau Bauhaus européen dans le cadre de plus de 220 programmes relevant de la politique de cohésion. Il recèle désormais un potentiel considérable de développement et de déploiement de solutions innovantes aux niveaux local et régional. La Banque européenne d'investissement s'emploie également à élaborer des lignes directrices en matière d'investissement dans le nouveau Bauhaus européen afin d'aider les jeunes pousses et les promoteurs de projets. En 2023, deux défis du Conseil européen de l'innovation contribuent à la mise en œuvre du nouveau Bauhaus européen. Depuis 2021, l'Institut européen d'innovation et de technologie mobilise cinq communautés de la connaissance et de l'innovation et leurs réseaux respectifs dans les secteurs de l'entreprise, de l'enseignement et de la recherche, dans le cadre de l'initiative «Communauté de l'EIT sur le nouveau Bauhaus européen». Une mission de l'Union constitue un outil approprié pour renforcer ces synergies, accroître l'échelle de l'initiative et garantir une incidence maximale.

*La Commission va:*

- *proposer une nouvelle mission de l'Union consacrée au nouveau Bauhaus européen;*
- *entamer les préparatifs en vue de son expansion, y compris la mise en place d'un comité de mission et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la mission.*

#### **4.2. Réaffirmer le soutien politique et financier**

**Compte tenu de leur ambition, les missions de l'Union nécessitent un effort soutenu et coordonné en permanence sur une période de plus de dix ans.** Bien qu'elles en soient encore à un stade précoce de mise en œuvre, elles ont bénéficié d'une attention et d'un

---

<sup>30</sup> Horizon Europe, Fonds européen de développement régional, Fonds pour une transition juste, LIFE, Europe numérique, programme pour le marché unique, COSME, Erasmus +, Europe créative, corps européen de solidarité.

soutien considérables de la part des institutions de l'Union, des États membres, des autorités régionales et locales et d'un large éventail de parties prenantes. Il faut continuer de soutenir cette dynamique pour que les missions de l'Union atteignent leurs objectifs à long terme.

**Pour que la promesse des missions de l'Union européenne soit pleinement tenue, il est nécessaire de prendre un engagement clair concernant la poursuite du soutien financier qui leur est accordé au titre d'Horizon Europe au cours de l'actuel budget à long terme de l'Union.** En conséquence, la Commission estime que le soutien d'Horizon Europe aux missions de l'Union pour l'après-2023 devrait être fixé à un niveau de 11 % du pilier 2<sup>31</sup>. Ce financement garantira la continuité et contribuera à maintenir le rythme de mise en œuvre des missions existantes. Dans le même temps, il les incitera à mobiliser des sources de financement en dehors d'Horizon Europe, tout en tenant aussi compte du lancement d'une nouvelle mission.

*La Commission va:*

- *réaffirmer son engagement politique et son soutien en faveur des missions de l'Union;*
- *maintenir les missions de l'Union en tant qu'initiatives phares de la mise en œuvre d'Horizon Europe et d'autres instruments de l'Union;*
- *proposer pour les missions de l'Union un budget Horizon Europe s'élevant à 11 % du pilier 2 jusqu'en 2027.*

## 5. CONCLUSION

L'expérience acquise au cours de deux années de mise en œuvre de cinq missions de l'Union européenne a confirmé que l'approche fondée sur les missions en tant qu'instrument d'Horizon Europe encourage la participation de grandes communautés de parties prenantes enthousiastes. Grâce à sa capacité à promouvoir l'expérimentation, la coordination et l'expansion du déploiement, la mission de l'Union peut être un instrument dont le rôle est central pour les transitions sociétales nécessaires dans plusieurs domaines.

Sur la base de l'évaluation et de l'analyse des missions de l'Union détaillées dans le document de travail des services de la Commission, la présente communication conclut que la mise en œuvre des cinq missions actuelles devrait se poursuivre et que le soutien devrait être accru, sur le plan tant politique que financier. Une nouvelle mission relative au nouveau Bauhaus européen viendra compléter et renforcer les missions actuelles, offrant de nouvelles possibilités d'apporter à l'Europe des avantages tangibles en matière de R&I.

Néanmoins, l'expérience a également montré que, pour exploiter pleinement son potentiel, l'instrument «mission» doit relever quelques défis qui subsistent, notamment en ce qui concerne la sensibilisation du public, la gouvernance et sa capacité à mobiliser d'autres sources de financement, y compris des financements privés. Les mesures proposées dans la

---

31 La répartition de la contribution entre les différents pôles du pilier 2 sera différenciée selon les pôles, en fonction des objectifs des missions et de leur lien avec le pôle concerné. Elle ne compromettra pas le soutien à l'adoption et à l'expansion du développement et de la conception de technologies stratégiques dans l'Union, comme le prévoient la politique industrielle de l'Union et la proposition de la Commission relative à un réexamen du cadre financier pluriannuel.

présente communication visent à relever les défis auxquels les missions de l'Union sont toujours confrontées, en cocréation avec l'ensemble des institutions de l'Union, des États membres et des parties prenantes de toute l'Union, afin de faire de cet outil transformateur un véritable succès.